

LE 190
90 rue Jean Pierre Timbaud
75011 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos au 31/12/2025

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**
Exercice clos au 31/12/2025

Aux membres de l'association,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Le 190 relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé à partir de la page 7 de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable lié à la modification du règlement ANC n° 2018-06 par le règlement ANC n° 2023-03 en coordination avec l'ANC n° 2022-06.

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe expose en page 12 et 13, les règles et méthodes comptables relatives aux modalités de comptabilisation des subventions d'investissement et d'exploitation. Nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable et de l'information fournie en annexe.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Tourne,
Le 9 juin 2026



P/ DEIXIS,
BEY Jean-Luc
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC Grande Aquitaine

BILAN

BILAN ACTIF

Actif	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. & dépréc.	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	4 800	4 800		
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	102 415	100 925	1 490	6 868
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	918		918	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières :				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	108 133	105 725	2 408	6 868
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances:				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	82 341	48 710	33 631	17 758
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	363 729	201 615	162 114	430 543
Charges constatées d'avance	5 305		5 305	3 190
Valeurs mobilières de placement :				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	330 915		330 915	76 523
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	782 290	250 325	531 965	528 014
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+VI)	890 424	356 050	534 373	534 882

BILAN PASSIF

Passif	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves :		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	163 473	163 473
Excédent ou déficit de l'exercice	0	0
Situation nette (sous total)	163 473	163 473
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	163 473	163 473
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	0	0
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)	0	0
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 828	74 688
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	234 191	268 595
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 882	
Produits constatés d'avance		28 125
TOTAL DETTES (IV)	370 900	371 409
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	534 373	534 882

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service dont parrainages	434 048	385 535
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	676 830	549 630
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Dons manuels	61 447	5 816
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	634 129	715 579
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	47 623	17 203
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	29 910	42
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 883 987	1 673 805
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	273 524	251 098
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	71 821	71 962
Salaires	840 175	855 449
Cotisations sociales	435 122	413 764
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	206 467	57 039
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	56 878	14 691
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 883 987	1 664 003
RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	0	9 801
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	0	0
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	0	0
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	0	0
RESULTAT COURANT AVANTS IMPOTS (I - II + III - IV)	0	9 801

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		11 229
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		21 030
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	0	-9 801
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 883 987	1 685 034
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 883 987	1 685 034
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	427 405	403 444
Bénévolat		
TOTAL	427 405	403 444
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	427 405	403 444
Personnel bénévole		
TOTAL	427 405	403 444

ANNEXE

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 534 373€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 0 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRESENTATION GENERALE

L'association Le 190 a pour objet :

- la gestion d'un centre de santé sexuelle ;
- l'information et la prévention des risques sexuels, le dépistage du VIH, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles (IST), ainsi que le traitement et le suivi des usagers ;
- la représentation des usagers du centre de santé sexuelle ;
- la contribution aux initiatives publiques et privées en faveur de l'accès à la santé pour tous, conformément aux principes de la Charte d'Ottawa, et notamment à la lutte contre le VIH/SIDA, les infections sexuellement transmissibles et les maladies chroniques.

Les ressources de l'association proviennent principalement des consultations réalisées dans le cadre de son activité ainsi que des subventions accordées par des organismes publics et privés.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Règles et méthodes comptables

1.1. Convention générales comptables appliquées

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de commerce applicables aux associations ainsi qu'aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ils ont été établis selon les principes comptables généralement admis en France, dans le respect des hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;

- indépendance des exercices.

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, dans sa rédaction issue notamment des règlements ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers et n° 2023-03 du 7 juillet 2023.

1.2. Changements de réglementation comptable et de présentation des comptes

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, tel que modifié notamment par le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers et par le règlement ANC n° 2023-03.

Ces dispositions sont applicables au 1er janvier 2025. Leur mise en œuvre conduit à des évolutions dans la présentation des comptes annuels et de l'annexe, sans incidence significative sur le résultat de l'exercice ni sur les fonds propres de l'association. Les principales évolutions introduites par ce règlement portent notamment sur :

- La redéfinition du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique des transferts de charges ;
- L'évolution de la nomenclature comptable ;
- L'adaptation des modèles d'états financiers.

L'application de ce nouveau règlement s'est traduite par des reclassements de comptes au sein du bilan et du compte de résultat :

- les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes versés, lorsque cela est pertinent au regard de leur nature ;
- les provisions sont désormais ventilées entre provisions pour risques et provisions pour charges ;
- les charges constatées d'avance sont présentées dans les comptes de régularisation conformément au Plan comptable général ;
- les transferts de charges ne sont plus présentés en produits mais imputés en diminution des charges concernées, notamment en matière d'amortissements, dépréciations et provisions ;
- les charges et produits exceptionnels sont regroupés respectivement dans les rubriques « charges exceptionnelles » et « produits exceptionnels ».

Les retraitements effectués ont été appliqués de manière rétrospective afin d'assurer la comparabilité des exercices présentés.

Les tableaux de passage présentés ci-après détaillent les principaux reclassements et retraitements effectués afin d'assurer la comparabilité des états financiers entre les exercices.

TABLEAU DE PASSAGE BILAN ACTIF N-1

BILAN ACTIF N-1	31/12/2024	BILAN ACTIF N-1 RETRAITE	31/12/2024
ACTIF IMMOBILISE		Frais d'établissement (I)	
Immobilisations incorporelles :		ACTIF IMMOBILISE	
Frais d'établissement		Immobilisations incorporelles :	
Frais de développement		Frais de développement	
Donations temporaires d'usufruit		Donations temporaires d'usufruit	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	
Immobilisations incorporelles en cours		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	
Avances et acomptes		Immobilisations corporelles :	
Immobilisations corporelles :		Terrains	
Terrains		Constructions	
Constructions	6 868	Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 868
Installations techniques, matériel et outillage industriels		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	
Immobilisations incorporelles en cours		Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Avances et acomptes		Immobilisations financières :	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		Participations	
Immobilisations financières :		Créances rattachées à des participations	
Participations et créances rattachées		Autres titres immobilisés	
Autres titres immobilisés		Prêts	
Prêts		Autres immobilisations financières	
Autres			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	6 868	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	6 868
ACTIF CIRCULANT		ACTIF CIRCULANT	
Stocks et en-cours		Stocks et en-cours	
Créances:		Créances:	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	17 758	Créances clients, usagers et comptes rattachés	17 758
Créances reçues par legs ou donations		Créances reçues par legs ou donations	
Autres	430 543	Autres créances	430 543
Valeurs mobilières de placement		Charges constatées d'avance	3 190
Instrument de trésorerie		Valeurs mobilières de placement :	
Disponibilités	76 523	Instruments financiers à terme et jetons détenus	
Charges constatées d'avance	3 190	Disponibilités	76 523
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	528 015	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	528 014
Frais d'émission des emprunts (III)		Frais d'émission des emprunts (IV)	
Primes de remboursement des emprunts (IV)		Primes de remboursement des emprunts (V)	
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (V)		Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	534 882	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+VI)	534 882

TABLEAU DE PASSAGE BILAN PASSIF N-1

BILAN PASSIF N-1	31/12/2024	BILAN PASSIF N-1 RETRAITE	31/12/2024
FONDS PROPRES		FONDS PROPRES	
Fonds propres sans droit de reprise :	0	Fonds propres sans droit de reprise :	
Fonds propres statutaires		Fonds propres statutaires	
Fonds propres complémentaires		Fonds propres complémentaires	
Fonds propres avec droit de reprise :		Fonds propres avec droit de reprise :	
Fonds propres statutaires		Fonds propres statutaires	
Fonds propres complémentaires		Fonds propres complémentaires	
Ecart de réévaluation		Ecart de réévaluation	
Réserves :	0	Réserves :	
Réserves statutaires ou contractuelles		Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves pour projet de l'entité		Réserves pour projet de l'entité	
Autres		Autres	
Report à nouveau	163 473	Report à nouveau	163 473
Excédent ou déficit de l'exercice	0	Excédent ou déficit de l'exercice	0
Situation nette (sous total)	163 473	Situation nette (sous total)	163 473
Fonds propres consommables		Fonds propres consommables	
Subventions d'investissement		Subventions d'investissement	
Provisions réglementées		Provisions réglementées	
TOTAL FONDS PROPRES (I)	163 473	TOTAL FONDS PROPRES (I)	163 473
FONDS REPORTES ET DEDIES		FONDS REPORTES ET DEDIES	
Fonds reportés liés aux legs ou donations		Fonds reportés liés aux legs ou donations	
Fonds dédiés		Fonds dédiés	
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	0	TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	0
PROVISIONS		PROVISIONS	
Provisions pour risques		Provisions pour risques	
Provisions pour charges		Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS (III)	0	TOTAL PROVISIONS (III)	0
DETTES		DETTES	
Emprunts obligataires et assimilés		Emprunts obligataires et assimilés	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses		Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 688	Instruments financiers à terme	
Dettes des legs ou donations		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 688
Dettes fiscales et sociales	268 595	Dettes des legs ou donations	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		Dettes fiscales et sociales	268 595
Autres dettes		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Instrument de trésorerie		Autres dettes	
Produits constatés d'avance	28 125	Produits constatés d'avance	28 125
TOTAL DETTES (IV)	371 408	TOTAL DETTES (IV)	371 409
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	534 882	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	534 882

TABLEAU DE PASSAGE COMPTE DE RESULTAT N-1

COMPTE DE RESULTAT N-1	31/12/2024	COMPTE DE RESULTAT N-1 RETRAITE EN PRESENTATION	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		PRODUITS D'EXPLOITATION	
Cotisations		Cotisations	
Ventes de biens et services		Ventes de biens et services	
Ventes de biens		Ventes de biens	
dont ventes de dons en nature		dont ventes de dons en nature	
Ventes de prestations de service		Ventes de prestations de service	
dont parrainages		dont parrainages	
	385 535		385 535
Produits de tiers financeurs		Produits de tiers financeurs	
Concours publics et subventions d'exploitation	549 630	Concours publics et subventions d'exploitation	549 630
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	
Dons manuels	5 816	Dons manuels	5 816
Mécénats		Mécénats	
Legs, donations et assurances-vie		Legs, donations et assurances-vie	
Contributions financières	715 579	Contributions financières	715 579
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	17 203	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	17 203
Utilisations des fonds dédiés		Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	
Autres produits	42	Utilisations des fonds dédiés	
			42
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 673 805	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 673 805
CHARGES D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats de marchandises		Achats de marchandises	
Variation de stock		Variation de stock	
Autres achats et charges externes	251 098	Autres achats et charges externes	251 098
Aides financières		Aides financières	
Impôts, taxes et versements assimilés	71 962	Impôts, taxes et versements assimilés	71 962
Salaires et traitements	855 449	Salaires	855 449
Charges sociales	413 764	Cotisations sociales	413 764
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	57 039	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	57 039
Dotations aux provisions		Dotations aux provisions	
Reports en fonds dédiés		Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	
Autres charges	14 691	Reports en fonds dédiés	
		Autres charges	14 691
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 664 003	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 664 003
RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	9 801	RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	9 801
PRODUITS FINANCIERS		PRODUITS FINANCIERS	
De participation		De participation	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés		Autres intérêts et produits assimilés	
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts charges		Reprises sur dépréciations et provisions	
Différences positives de change		Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		Produits des immobilisations financières cédées	
		Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de tr	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	0	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	0
CHARGES FINANCIERES		CHARGES FINANCIERES	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées		Intérêts et charges assimilées	
Différences négatives de change		Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	
		Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de tr	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	0	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	0
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	0	RESULTAT FINANCIER (III - IV)	0
RESULTAT COURANT AVANTS IMPOTS (I - II + III - IV)	9 802	RESULTAT COURANT AVANTS IMPOTS (I - II + III - IV)	9 801

TABLEAU DE PASSAGE COMPTE DE RESULTAT N-1 (SUITE)

COMPTE DE RESULTAT N-1	31/12/2024	COMPTE DE RESULTAT N-1 RETRAITE EN PRESENTATION	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	11 229
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 229	CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	21 030
Produits exceptionnels sur opérations en capital		RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-9 801
Reprises sur provisions, transferts de charges		Participation des salariés aux résultats (VII)	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	11 229	Impôts sur les bénéfices (VIII)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 685 034
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	21 030	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 685 034
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		EXCEDENT OU DEFICIT	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements, provisions		CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	21 030	Dons en nature	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-9 801	Prestations en nature	403 444
Participation des salariés aux résultats (VII)		Bénévolat	
Impôts sur les bénéfices (VIII)		TOTAL	403 444
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 685 034	CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 685 034	Secours en nature	
EXCEDENT OU DEFICIT	0	Mises à disposition gratuite de biens	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Prestations en nature	403 444
Dons en nature		Personnel bénévole	
Prestations en nature	403 444	TOTAL	403 444
Bénévolat			
TOTAL	403 444		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature	403 444		
Personnel bénévole			
TOTAL	403 444		

2. Faits marquants de l'exercice

L'exercice est caractérisé par les événements et circonstances suivants :

Soutien de l'association AIDES

La santé sexuelle des personnes vulnérables au VIH ainsi que le suivi médical des personnes vivant avec le VIH constituant des priorités d'action de l'association AIDES, celle-ci a décidé, en sa qualité de membre de l'association Le 190, de conclure une convention de partenariat au titre de l'exercice 2025.

Dans ce cadre, et afin de soutenir la poursuite de l'activité de l'association Le 190, AIDES a versé une subvention de 634 k€ au titre de l'année 2025.

Par ailleurs, les équipes de AIDES apportent un soutien important à l'association Le 190. Ce soutien porte notamment sur les fonctions support, permettant de décharger les équipes du centre de charges administratives et techniques.

Les équipes en charge de la collecte et du mécénat de AIDES contribuent à la recherche de nouveaux financements pour le centre, tandis que les services financiers assurent notamment l'élaboration des budgets, le suivi financier, le traitement de la comptabilité et la préparation de la clôture des comptes.

L'ensemble de ces moyens mis à disposition de l'association Le 190 est évalué par AIDES à 427 k€ au titre de l'exercice.

Centre CeGIDD

Le centre de santé CeGIDD (Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic des infections sexuellement transmissibles) poursuit ses missions de prévention, de dépistage et d'accompagnement en matière de santé sexuelle.

Autre évènement significatif de l'exercice

Le 13 janvier 2025, AIDES, qui assure la gestion administrative et comptable du centre, a été victime d'une cyberattaque par rançongiciel ayant entraîné le chiffrement de l'ensemble de ses données et la mise hors service temporaire de ses serveurs, messageries et de son logiciel comptable (Cegid).

L'incident a été signalé à la CNIL et à l'ANSSI et une plainte a été déposée auprès du commissariat de Pantin.

3. Evènements significatifs postérieurs à compte de la clôture

Il n'a pas été constaté d'évènements postérieurs à la clôture qui auraient pu avoir un impact sur les comptes annuels arrêtés au 31/12/2025.

4. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

5. Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes, ils doivent faire l'objet d'une comptabilisation séparée par composants, dès lors que ceux-ci sont significatifs.

L'association a examiné l'application de l'approche par composants. Compte tenu de la nature des immobilisations détenues et de leur caractère non significatif, aucune décomposition n'a été retenue.

Les amortissements sont calculés selon la durée d'utilisation estimée des immobilisations.

6. Subventions d'investissement

Principe

Certaines immobilisations acquises par l'association Le 190 peuvent être financées par des subventions d'investissement versées par des financeurs publics ou privés. Ces subventions sont comptabilisées à la date d'inscription de l'immobilisation à l'actif.

Quote-part de subvention virée au compte de résultat

Les subventions d'investissement sont rapportées au compte de résultat au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles financent.

En cas de sortie d'actif de l'immobilisation concernée, la quote-part de subvention restant à rapporter est reprise au compte de résultat.

7. Subventions d'exploitation

Conformément au règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018, les subventions notifiées au cours d'un exercice sont comptabilisées en produits dès leur notification et enregistrées en compte de classe 74 « Subventions d'exploitation ».

La partie des subventions non utilisée à la clôture de l'exercice est affectée en fonds dédiés, traduisant l'engagement de l'association à utiliser les ressources conformément à leur objet.

Lorsque la convention prévoit une affectation pluriannuelle, la part des subventions correspondant à des exercices futurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

En cas de refus de report par le financeur, le reliquat non consommé est comptabilisé en dettes au titre des subventions à reverser.

8. Créances

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une dépréciation lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement et lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable. Les dépréciations sont appréciées individuellement à la clôture de l'exercice en fonction de l'analyse du risque de recouvrement.

Les subventions sont comptabilisées en créances à la date de signature de la convention conclue entre l'association Le 190 et l'organisme financeur. Le produit correspondant est reconnu au fur et à mesure de l'engagement des actions prévues par ladite convention.

9. Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction de l'estimation du risque réalisée par l'association, en tenant compte des éléments connus à la date d'arrêté des comptes et conformément au principe de prudence.

Elles correspondent aux obligations actuelles résultant d'événements passés, dont il est probable ou certain qu'elles entraîneront une sortie de ressources sans contrepartie équivalente.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, notamment en cas de contentieux ou de réclamations formulées par des tiers, constitue un passif éventuel. Celui-ci est, le cas échéant, mentionné en annexe des comptes.

10. Engagements de départ à la retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'association ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risque et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

15. Informations relatives au bilan

14.1. Etat des immobilisations

Etat des immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 800		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	30 616		
Installations générales, agenc., aménag.	13 627		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	58 172		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			918
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	102 415		918
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL	107 215		918

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			4 800	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.			30 616	
Installations générales, agencements divers			13 627	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			58 172	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes			918	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			103 333	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL GENERAL			108 133	

14.2. Etat des amortissements

Etat des amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	4 800			4 800
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 800			4 800
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc. aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	30 203	230		30 433
Installations générales, agenc. et aménag. divers	11 263	1 669		12 932
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 081	3 479		57 560
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	95 547	5 378		100 925
TOTAL GENERAL	100 347	5 378		105 725

14.3. Etat des créances et dettes

Etat des créances et dettes

ETAT DES CREANCES		Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Clients douteux ou litigieux		48 710	48 710		
Autres créances clients		33 631	33 631		
Créance représentative de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		30 204	30 204		
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices					
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée					
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés		13 411	13 411		
Etat, autres collectivités : créances diverses		279 889	279 889		
Groupe et associés					
Débiteurs divers		40 225	40 225		
Charges constatées d'avance		5 305	5 305		
TOTAL GENERAL		451 375	451 375		
Montant des prêts accordés en cours d'exercice					
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
ETAT DES DETTES		Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine					
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		127 828	127 828		
Personnel et comptes rattachés		110 213	110 213		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		111 843	111 843		
Etat : impôt sur les bénéfices					
Etat : taxe sur la valeur ajoutée					
Etat : obligations cautionnées					
Etat : autres impôts, taxes et assimilés		12 134	12 134		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés					
Autres dettes		8 882	8 882		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL GENERAL		370 900	370 900		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés					

14.4. Etat des provisions et dépréciations

Etat des provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	31 833	16 877		48 710
Autres dépréciations	65 025	184 212	47 623	201 615
DEPRECIATIONS	96 858	201 089	47 623	250 325
TOTAL GENERAL	96 858	201 089	47 623	250 325
Dotations et reprises d'exploitation		201 089	47 623	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

14.5. Variations des fonds propres

Variation des fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouvert. de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont génér. du public	Montant	Dont génér. du public	Montant	Dont génér. du public	Montant
Sans droit de reprise								
Avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	163 473							163 473
Excédent ou déficit								
Situation nette								
Dotations consommables								
Subventions d'investis.								
Provisions réglementées								
TOTAL	163 473							163 473

14.6. Charges à payer et produits à recevoir

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
40610000	Fournisseurs - FNP	21 580	8 615	12 965
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		21 580	8 615	12 965
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000	Dettes prov. congés payés	107 707		107 707
42860000	Personnel - autres charges à payer	1 260	101 284	-100 024
43620000	Charges sur congés payés	63 472	45 232	18 240
43860000	Charges sociales - charges à payer	556	224	332
44820000	Charges fiscales sur congés payés	43	8 741	-8 698
44826000	Personnel-Autres chges fisc. à payer	-209	-209	
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		172 829	155 272	17 557
TOTAL CHARGES A PAYER		194 409	163 888	30 521
TOTAL GÉNÉRAL		194 409	163 888	30 521

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
AUTRES CREANCES				
40980000	R.R.R. à obtenir, avoirs non reçus	3 602	2 014	1 588
43870000	Organismes - Prod. à recevoir	27 694	669	27 025
46870000	Produits à recevoir	4 098	4 088	10
TOTAL AUTRES CREANCES		35 394	6 771	28 622
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		35 394	6 771	28 622

14.7. Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	Charges constatées d'avance	5 305	3 190	2 116
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		5 305	3 190	2 116
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48700000	Produits constatés d'avance		-28 125	28 125
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			-28 125	28 125